



PRIX du CNFS – UL

Valeur de 1000 \$

Objectif

Le PRIX du CNFS – UL vise à encourager les francophones et francophiles gradués d'une école secondaire inscrits dans l'un des programmes en santé soutenus par le CNFS, en les appuyant financièrement.

Critère d'admissibilité

Afin d'être admissible pour la bourse, la personne doit :

- détenir une résidence permanente en Ontario au moment de la demande;
- être diplômée d'une école secondaire de l'Ontario
- être inscrite à l'Université Laurentienne en première année dans l'un des programmes de baccalauréat appuyés par le CNFS, soit sciences infirmières, orthophonie, sages-femmes ou service social à temps plein sur campus ou à distance;
- soumettre un dossier de candidature par 16h le mardi 15 mai 2018.

Dossier de candidature

Pour être recevable, un dossier de candidature doit comprendre la documentation suivante :

- le *Formulaire de demande* dûment rempli;
- un curriculum vitae qui démontre son implication dans le domaine de la santé et de la francophonie;
- une lettre d'appui scellée d'un enseignant de la dernière école fréquentée;
- une lettre de présentation (environ 400 mots) rédigée en français qui décrit sa contribution et son engagement envers la santé des communautés franco-ontariennes.

Date limite

Les demandes de la bourse d'entrée du CNFS - UL doivent être soumises au bureau du CNFS – UL ou au bureau d'Aide financière à l'Université Laurentienne au plus tard à **16h le mardi 15 mai 2018**

Critères d'évaluation et remise des prix

L'excellence du dossier se jugera en fonction de l'implication de la candidate ou du candidat dans des activités, préférablement en français, reliées à la santé soit dans sa communauté ou dans son milieu de travail. Les demandes seront évaluées par un comité de sélection et les prix seront déduits des frais de scolarités.

